NUMÉRO 20. — ANNÉE 1854. NEUCHATEL. 18 MAI.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Prix de l'abonnement,
pour un an,
la Feuille prise au bureau, francs 6.
par la poste, franco, » 7.
Moitié prix pour 6 mois.

Les articles à insérer dans cette feuille doivent être remis au bureau le mardi matin, avant 9 heures, et être signés.
On peut s'abonner à toute époque.

PARAISSANT LE JEUDI.

On s'abonne chez H. WOLFRATH, éditeur, imprimeur, rue du Temple neuf, n° 20.

Prix des annonces pour une ou deux insertions :
De 1 à 5 lignes 50 centimes.
» 6 à 8 » 75 »
» 9 et au-dessus 10 centimes par ligne.

Pour trois insertions :
De 1 à 5 lignes 75 centimes.
» 6 à 8 « 1 franc.
« 9 et au-dessus 15 centimes par ligne
et 5 centimes par ligne pour chaque insertion en sus.

A cause de la solennité de l'Ascension,

Les personnes qui auront des articles à faire insérer dans la Feuille de la semaine prochaine, sont invitées à les remettre au bureau jusqu'au lundi avant 9 heures du matin, faute de quoi ils seront renvoyés à la semaine suivante.

EXTRAIT DE LA

FEUILLE OFFICIELLE

du 11 mai.

PUBLICATIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

NOMINATIONS.

1. Le citoyen David-Louis Rossel, docteur, domicilié à Dombresson, a été autorisé, par arrêt du conseil d'état du 5 mai courant, à pratiquer dans cette république la médecine et la chirurgie.

2. Le conseil d'état a, dans sa séance du 25 avril dernier, nommé le citoyen Charles Colomb-Rognon, aux fonctions de voyer de la commune de Sauges, en remplacement du citoyen Auguste Pierre-Humbert, démissionnaire.

3. Le conseil d'état a, dans ses séances des 28 avril dernier, 2 et 5 mai courant, ratifié la nomination des citoyens :

Gustave Guyot, en qualité d'adjoint de l'inspecteur du bétail, à Boudevilliers ;

Henri Guyot, en qualité d'adjoint de l'inspecteur du bétail, à la Jonchère ;

Justin Redard, en qualité d'inspecteur du bétail de la commune de Belle-Perche, en remplacement du citoyen Frédéric-Auguste Redard ;

Jules Chollet, en qualité d'adjoint de l'inspecteur du bétail de la commune de Chézard et Saint-Martin ;

L.-C. Guillaume, en qualité d'adjoint de l'inspecteur du bétail de la commune du Grand-Bourgeau.

Neuchâtel, le 9 mai 1854.

Par ordre du conseil d'état,
CHANCELLERIE.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES.

FAILLITES.

4. Par sentence en date du 8 mai 1854, le tribunal civil du Locle, a prononcé le décret des biens et dettes du citoyen Ulysse Sauzer, fils des défunts Jacob Sauzer et de Marie-Susanne née Béguin, originaire de Siegriswyl, au canton de Berne, fermier, domicilié lieu dit aux Portes des Chaux, commune du Cerneux-Péquignot; en conséquence les inscriptions au passif de cette masse seront reçues au greffe du tribunal civil du Locle, dès le vendredi 12 au vendredi 26 mai courant, ce dernier jour jusqu'à 6 heures du soir, moment où elles seront bouclées.

Tous les créanciers de cette masse sont en outre, par ce même avis, péremptoirement assignés à comparaître devant le tribunal qui siégera à l'hôtel-de-ville du Locle, samedi 27 mai courant, dès les 9 heures du matin, pour faire liquider leurs inscriptions et suivre aux errements de ce décret, le tout sous peine de forclusion. Au greffe du tribunal civil du Locle, le 8 mai 1854.

F. FLUEMANN, *greffier.*

5. Par jugement du 2 mai 1854, le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, a prononcé le décret des biens du citoyen Charles-Frédéric Nicoud-Montandon, horloger, demeurant à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions au passif de sa masse seront ouvertes le 15 mai courant, et la clôture qui aura lieu à 8 heures du soir, au 29 du dit mois ; elles seront faites au greffe du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, sous peine de forclusion. Les créanciers qui seront inscrits au passif de ce décret sont en outre péremptoirement assignés à comparaître à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 2 juin 1854, à 9 heures du matin, pour faire liquider leurs inscriptions et se colloquer, cas échéant. Chaux-de-Fonds, le 6 mai 1854. E. VEUVE, *greffier.*

FORMATION ET DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

6. La société en nom collectif qui existait sous la raison *Kestener et Perret*, et dont le siége était à la Chaux-de-Fonds, est dissoute dès le 15 mars 1854. C'est ce qui résulte de la déclaration déposée et enregistrée au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds, le 2 mai courant. Chaux-de-Fonds, le 8 mai 1854.

É. VEUVE, *greffier.*

7. Le citoyen Jean Antenen, fabricant de crin, domicilié à Orpond, au canton de Berne, ayant établi sous son nom, au Locle, un commerce et une fabrication de meubles, ainsi qu'un établissement de matelassier, a, par procuration notariale du 18 avril 1854 déposée et enregistrée au greffe du tribunal civil du Locle, le 2 mai courant, constitué pour son représentant au Locle, son frère Jacob Antenen, y demeurant, lequel agira pour et au nom du constituant dans toutes les affaires du commerce qu'il pourra traiter, gérer et administrer. Seulement le constituant se réserve de faire lui-même tous les achats de marchandises à terme, ainsi que de signer tous engagements, reconnaissances, cédules, lettres de change ou billets à ordre relatifs à son commerce; ce qui est porté à la connaissance du public pour sa gouverne.

Au greffe du Locle, le 8 mai 1854.

F. FLUEMANN, *greffier.*

CITATIONS ÉDICTALES.

8. Le citoyen Numa Robert, horloger, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, domicilié à Neuchâtel, formera, le vendredi 19 mai 1854, à l'audience du tribunal du district de Neuchâtel, à 9 heures du matin, une demande en séparation de corps et de biens pour un temps illimité, contre sa femme, Catherine née Burus, aussi domiciliée à Neuchâtel. Donné pour être inséré dans la Feuille officielle de cet Etat et rendu public conformément aux prescriptions de l'article 212 du Code civil. Neuchâtel, le 9 mai 1854.

Ad. FORNACHON, *greffier.*

Fin de l'extrait de la Feuille officielle.

DE LA PART DU CONSEIL ADMINISTRATIF.

1. Pour arriver à éclairer la ville de Neuchâtel au gaz, il est nécessaire de se rendre compte des ressources dont on pourrait disposer pour couvrir les frais. C'est dans ce but que le Conseil Administratif invite instamment les personnes qui auraient l'intention de se servir du gaz pour l'éclairage de leurs maisons, magasins, etc., à bien vouloir s'inscrire au bureau des travaux publics, rue des Terreaux, et indiquer le nombre de becs qu'elles seraient disposées à demander. Cette indication activera beaucoup la réalisation d'un progrès qui est désiré depuis longtemps.

Au nom du Conseil Administratif de la Bourgeoisie de Neuchâtel. *Le secrétaire,*
Eug. FAVRE.

IMMEUBLES A VENDRE.

oo A vendre pour y entrer de suite, au canton de Fribourg, paroisse de Praroman, commune de Montévroz, un domaine de 125 poses en nature de prés, champs, pâturages et bois avec bâtiments d'exploitation, pour le prix de 44000 francs féd. S'adresser à M. Xavier Roubeti, aubergiste au Mouret, qui est chargé de conduire sur les lieux les personnes qui se présenteront pour faire l'acquisition du domaine en question.

oo. Le mardi 6 juin prochain, à 3 heures, on exposera en vente par voie de minute et d'enchères publiques, à l'auberge de la Fleur-de-Lys à Corcelles, les immeubles ci-après indiqués, qui composent ou font partie de la belle propriété que Mme Sophie L'hardy-Quartier et ses enfants possèdent à l'entrée du village de Corcelles et d'où l'on jouit de la vue du lac et des Alpes, savoir :

1° Une grande maison commode et récemment réparée, contenant 7 chambres qui se chauffent, 2 cuisines, au-dessus deux chambres et plusieurs autres à serrer, 4 caves dont deux meublées, un pressoir avec entrain d'encavage, un puits abondant d'eau très-saine et un jardin d'hiver, derrière et à côté de la maison un verger d'environ 5 ouvriers garni d'arbres fruiters et d'espaliers, d'arbres et d'arbustes d'agrément.

2° Un bâtiment à côté du précédent, contenant grange, écurie, et deux chambres de domestique, avec un puits derrière.

3° Un terrain d'environ deux et demi ouvriers, cloturé comme celui contigu à la maison dont il n'est séparé que par la route, en nature de jardin potager et verger garni également d'arbres fruitiers de choix, avec un puits et un réservoir.

4° Au nord du verger de la maison, un jardin potager de 7/8 ouvriers environ, peuplé d'espaliers et d'arbres nains.

5° En joran de ce dernier une vigne contenant environ deux ouvriers dont la partie en vent est une nouvelle plantée.

6° Et enfin, au Chantemerle, au-dessus de Corcelles, un terrain en nature de champ contenant environ deux poses et demie.

S'adresser pour voir tous ces immeubles à M. Colin-Vaucher demeurant à Corcelles, ou en son absence au notaire Bulard à Cormondrèche.

A vendre ou à louer.

oo Une maison d'habitation avec jardin y contigu, située à Valangin, indépendante, dégagée de tous côtés et des mieux exposées de la localité. S'adresser au notaire Comtesse, à Valangin.

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

oo. Le lundi 5 juin 1854, à 4 heures après-midi, le notaire Ch.-Ph. Baillot vendra par montes publiques dans la maison du village de Cormondrèche, les propriétés que feu **Auguste Courvoisier-Clément,** jardinier, possédait à Cormondrèche, et qu'il avait acquises de M. le colonel de Bedaulx.

Ces propriétés se composent :

1° *La partie en vent de la rue publique du village.*

a) d'une grande maison de maîtres et d'une maison de vigneron, en plusieurs corps de bâtiments contigus, renfermant diverses habitations, de belles caves avec leurs dépendances.

b) d'un grand jardin attenant aux bâtiments, ayant un pavillon et une terrasse.

c) d'un verger de deux poses, planté de très-beaux arbres fruitiers en plein rapport.

Cette partie de la propriété en un mas possède deux puits intarissables et elle jouit d'une vue superbe sur le Jura, le lac et les Alpes.

2° *La partie en bise de la rue publique du village.*

a) d'un bâtiment avec caves et ses dépendances servant à l'exploitation d'**une brasserie de bière** qui est bien achalandée et fort avantageusement connue dans le pays.

b) d'un terrain en nature de jardin et verger dont une partie en pépinières de la contenance de plus de vingt et un ouvriers, situé en bise de la brasserie dans une très-belle exposition ; cette partie de la propriété est aussi en un mas.

3° D'une vigne au bas de Cudeaux, d'environ 4 ouvriers, joûtant de vent le verger ci-dessus, de bise Olivier Clerc, de joran Victor Colin-Vaucher et d'uberre Frédéric Glaubrecht.

S'adresser pour voir les immeubles à Mme veuve Courvoisier, à Cormondrèche, et pour les conditions de la vente au notaire Baillot, à Boudry.

oo. On offre à vendre à des conditions favorables, une maison située en la ville de Neuchâtel, rue des Moulins, ayant rez-de-chaussée et 5 étages, buanderie et dépendances, le tout d'un rapport avantageux. S'adresser pour le prix et les conditions de la vente au notaire Bachelin, à Neuchâtel.

7. On offre à vendre une maison située dans le bas de la ville de Boudry, comportant appartement, grange et écurie, avec belle appartenance sur le devant, jardin et verger peuplé d'arbres fruitiers derrière. S'adresser pour le prix et les conditions au notaire Amiet, à Boudry.

8. Le soussigné, résidant à Cormondrèche, expose en vente une maison située au milieu du village de Cormondrèche, près de la fontaine, avec vendage de vin si l'on veut, plus un verger derrière la maison et un jardin contenant ¼ d'ouvrier, situé aux Grands Ordons. Les personnes qui désireraient voir la maison, peuvent s'adresser au propriétaire au dit lieu.

Ferdinand Pingeon.

9. On offre à vendre une des belles maisons de la ville de Neuchâtel, une des plus grandes, des mieux bâties, des mieux situées et des plus avantageuses quant au rapport. Le prix de cet immeuble est proportionné au revenu qu'il est facile d'en obtenir, pour avoir un intérêt raisonnable de son capital. S'adresser en l'étude de M. Clerc, notaire, à Neuchâtel.

10. Les créanciers à la masse du citoyen Henri-Gustave Vaucher, cabaretier, à Fleurier, conjointement avec lui, exposeront en vente par enchères publiques, le lundi 22 de ce mois, dès les 6 heures du soir, les immeubles de cette masse consistant en :

1° Une vaste maison avec ses dépendances situées dans le village de Fleurier, à l'embranchement des routes de Pontarlier et d'Yverdon. Cette maison compte quatre beaux appartements, une boulangerie, une distillerie avec magasins, vaste grange, écurie et remise; elle pourrait très-facilement servir à toute espèce de commerce, et même à une boucherie, étant très-rapprochée d'une rivière permanente; sa position dans l'un des quartiers populeux d'un village comme Fleurier la rend recommandable sous tous les rapports

2° Une pièce de terre en culture, située au quartier dit de Pré-Bois, commune de Fleurier, contenant environ trois quarts de pose.

3° Une pièce de terre labourable située au Pré au Gras, dite sous le Gros-Cret, commune des Bayards, contenant environ une pose et demie.

4° Une autre pièce en pré maigre, située au même lieu contenant environ trois poses.

5° Une parcelle de recrue perpétuelle de forêt, au quartier Vers chez le Gras, lieu dit au débarroir, contenant environ deux poses.

6° Une autre parcelle de recrue perpétuelle de forêt située sous le Pré au Gros, contenant environ une pose et demie.

7° Une autre parcelle de recrue perpétuelle de forêt situé à la Poueta-Comba, même localité que les précédentes, elle contient environ 2 poses.

8° Enfin la moitié d'une parcelle de recrue perpétuelle, située au quartier Vers chez le Gros, lieu dit au Rochat, contenant environ une pose.

Cette vente aura lieu au cabaret tenu dans la maison qui fait l'objet de la désignation sous n° 1, et les amateurs qui désireraient visiter quelqu'un des immeubles dont il s'agit sont priés de s'adresser au citoyen H.-G. Vaucher, à Fleurier.

On offre aussi à vendre de gré à gré un établissement situé au Val-de-Travers, comprenant deux scieries et un moulin.

S'agissant d'informations, on est prié de s'adresser soit au citoyen Grandjean, notaire, à Fleurier, soit au citoyen Coulin, notaire, à Môtiers.

11. Lundi 29 mai courant, dès les sept heures du soir, il sera exposé en vente par voie de minute, dans la maison de commune de Hauterive, les immeubles ci-après appartenant à M J.-H. Matthey, savoir :

1° Un bâtiment situé au haut du village de Hauterive, renfermant trois logements, plusieurs caves, place pour pressoir, bûcher, place de dépôt et un jardin attenant d'environ deux ouvriers garni d'arbres fruitiers en plein rapport.

2° Un dit vis-à-vis du précédent, renfermant deux logements.

3° Deux vignes, l'une de 4 ouvriers, à la Borella, en plant rouge et blanc, et l'autre de 3 ouvriers, aux Grands creux, en plant de blanc.

4° Un plantage à Gruerin, contenant 3½ ouvriers. Ces immeubles ont été très-bien soignés, le propriétaire les fera voir aux amateurs et leur communiquera les conditions de la vente.

Le même offre à vendre un laigre de vin blanc 1852, première qualité, contenant environ 2000 pots.

VENTES PAR VOIE D'ENCHERES

12. La commune d'Auvernier vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues aux monteurs, dans la forêt qu'elle possède au Champ du Moulin, lundi prochain 22 courant, dès les 9 heures du matin, la quantité de 35 toises de bois environ, tant de hêtre que de sapin. Le rendez-vous est fixé au haut de la forêt, du côté et sur le chemin de Noiraigue.

Auvernier, 16 mai 1854.

Le secrétaire du conseil administratif,
Ch.-F. Junod.

A VENDRE.

13. La librairie Michaud vient de recevoir un grand assortiment de **papiers à lettres** et autres; encres noire, bleue et rouge *première qualité;* le tout à bas prix.

14. Perrenoud fils aîné, fabricant d'horlogerie, place du port à Neuchâtel, informe le public qu'il vient de recevoir de jolies pendules qu'il a fait confectionner : pendules de bureau à calendrier, allant un mois sans les remonter, les jours et dates marchant avec le mouvement, prix fr. 80. — Pendules de cheminée en marbre à sonnerie, sujet en bronze, fr. 120. — Dites en bois imitant le marbre, avec sujet, fr. 90. — Dites sans sujet, fr. 60. Il se charge de la confection de tout ce qui a rapport à l'horlogerie, petit et gros volume.

15. Chez **Jules Nordmann,** place du Marché, indienne de Mulhouse, bon teint, à 80 centimes l'aune, — cotonne forte 90 c., — toile ¾ à 50 c., — toile ordinaire à 35 c., — mandarine depuis 65 c. à fr. 2 l'aune, — mousseline laine depuis 70 c. à fr. 2, — mousseline laine, pure laine, double largeur, à fr. 3»50. — Orléans bonne qualité à fr. 5 la robe, — Taffetas noir en toutes largeurs depuis fr. 3»50 à fr. 7. — Marceline en toutes largeurs. — Un grand choix de rubans nouveauté de 50 c. à fr. 2 l'aune. — Articles pour habillements de messieurs en tout genre, — toile en fil et nappage, — mouchoirs en fil et en coton, blancs et imprimés, — châles cachemire, tapis, tartan, kabyles et mousseline-laine, depuis fr. 2»50 à 7»50, foulards de fr. 1»70 à 5, fichus soie à 35 c., cravates en taffetas de fr. 1»50 à 7»50, cravates jaconnas de 70 c. à fr. 1»50, et beaucoup d'autres articles mis à grand rabais, en vue d'un prompt écoulement.

Magasin de cuir.

16. Meyer et Schilli ont l'honneur d'informer le public, en particulier MM. les selliers, cordonniers et relieurs, qu'ils viennent d'ouvrir vers la promenade noire, sous la terrasse du Cercle national, un magasin de toute espèce de peaux et cuirs, en gros et en détail, à des prix modérés.

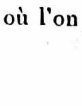

17. Ls Wollichard recevra dans quelques jours une partie de très-beau sucre qu'il cédera par pain à 47 cent. et par quintal à 46; les personnes qui désireront en faire provision peuvent se faire inscrire.

18. Bernardo Zacchi, fabricant de figures en plâtre, informe le public qu'il ne restera plus que peu de temps à Neuchâtel, et qu'il vendra ses figures en plâtre au plus bas prix pour en avoir un prompt écoulement. Il a entr'autres plusieurs beaux sujets de choix, répare et bronze les pièces endommagées. Son domicile est maison des anciens Moulins, à côté des grandes boucheries.

19. Chez Th. Prince, nouvel envoi de thé, pruneaux de Bâle, rhum, vin de Malaga, eau-de-cerise vieille, huile de noix, d'olive et d'œillette nouvelles.

20. Les créanciers d'Abram Ullmann, marchand, à Neuchâtel, continuent à vendre les marchandises sur lesquelles ils ont été colloqués au décret du dit Ullmann, telles que mérinos, flanelles, étoffes de laine, coutils, draps, étoffes diverses et nombre d'articles trop long à détailler. S'adresser à MM. Jeanfavre et Dumarché, agens d'affaires, à Neuchâtel.

21. Dès-maintenant, jusqu'au 1er novembre, le magasin Soultzener recevra le beurre de Montet, tous les jours.

22. A vendre, une bonne carabine à l'américaine que l'on cédera à bas prix. S'adresser au bureau d'avis.

23. A vendre une petite veste avec galons, pour sergent d'infanterie, chez Henri Gebel, sous le Trésor.

24. Un chien de garde, de 15 mois, race de l'Isle de St-Pierre. S'adresser au jardinier de M. de Perrot-Reynier, à Beaulieu.

25. A vendre une grande romaine neuve, bien établie, propre à l'usage d'un boucher; de rencontre, mais en bon état, un grand emporte-pièce avec levier fixé sur un bloc de bois, une grande cisaille avec levier de 7 pieds long., une enclume du poids de 190 lb., un tour de moyenne grandeur avec ses accessoires, un soufflet de forge ayant 6 pieds 9 pouces long. sur 3 pieds de large, un dit de 4 pieds sur 2, deux meules à aiguiser; des balances et poids à peser, différents petits outils et fournitures à l'usage d'un armurier, une paire pistolets de ceinture, une presse à cacheter les lettres et une clef anglaise. S'adresser à Ch.-Aug. Clerc, serrurier, à Neuchâtel.

26. A vendre chez Benoit Köhli, de très bon vieux rhum en bouteille; le même est toujours pourvu de belles bouteilles de la Vieille Loye, qu'il cédera à un prix raisonnable; il est aussi en mesure d'indiquer aux personnes qui voudraient acheter du vin 1849 en bouteilles et en tonneau, où l'on peut s'en procurer.

A la librairie Gerster,

27. *Manuel du spéculateur à la Bourse,* contenant :

1° Une introduction sur la nature de la spéculation, son rôle dans la production de la richesse, etc.

2° Un abrégé des lois et ordonnances qui régissent la Bourse, l'exposé critique et pratique des opérations, et

3° Une notice sur chaque espèce de valeur cotée au parquet, etc. — Un volume in-12, prix fr. 3»50.

C'est la première fois que l'on a réussi à pouvoir ou vouloir faire sur cette matière un ouvrage qui soit réellement à la portée de tout le monde. Des réflexions judicieuses sur les combinaisons infinies auxquelles donne lieu le jeu de la bourse, des avertissements sérieux sur les dangers auxquels l'abus de cette institution peut conduire la société toute entière, des anecdotes piquantes, et par-dessus tout cela une clarté merveilleuse de style donnent à ce livre un intérêt que l'on chercherait souvent en vain dans les ouvrages de pure imagination. Cet ouvrage agréable ne s'adresse pas seulement aux rentiers, mais à toute personne qui désire s'instruire en s'amusant. Grâce aux écrivains qui se donnent la peine de populariser tous les genres de connaissances, il en est un peu du jeu de la bourse comme de la diplomatie; ces sciences d'origine moderne apparaissaient autrefois sous les dehors d'un labyrinthe inextricable, où les adeptes seuls, munis du fil conducteur, avaient le privilége de s'égarer impunément. Aujourd'hui, ce mystérieux dédale s'est évanoui, car si pour s'entendre en diplomatie, il suffit d'une certaine dose de bon sens et d'instruction pratique, pour se risquer au jeu de la bourse, il ne faut maintenant qu'un peu de bonne volonté pour se mettre au courant des roueries financières, quelques écus et la connaissance *préliminaire des quatre règles de l'arithmétique.*

28. De rencontre, chez François Berthoud, mécanicien rue des Moulins, des pompes neuves et vieilles, des portes de poêle ayant déjà servi, un balancier de pressoir tout ferré; le même prévient les serruriers qu'il vient de monter un appareil pour vernir au feu de toute longueur, à des prix modérés. On trouve aussi chez lui des vis à métaux pour serrures et mécanique de tout n°, assortis de leurs tareaux.

MODES, BRODERIES ET LINGERIES,

à la Croix-du-Marché.

29. Mmes Vuarraz et Georget annoncent qu'elles viennent de recevoir un réassortiment de chapeaux garnis, et que leur assortiment d'articles modes est au complet.

Avis à MM. les officiers.

30. D. Schelhaas, orfèvre, quai du Seyon, 5, est constamment pourvu de hausse-cols d'argent avec cordelettes, d'après la nouvelle ordonnance, pour fr. 15; il adapte aussi le soleil aux anciens.

31. Veuve Vayron, marchande de parapluies, rue de l'Hôpital, informe le public et ses honorables pratiques, qu'elle vient de recevoir un grand assortiment d'ombrelles, duchesses et marquises, tout ce qu'il y a de plus nouveau, ainsi que parapluies en soie et coton; un beau choix de soies nouvelles pour les recouvrages d'ombrelles et parapluies. Elle vient aussi de recevoir un bel assortiment d'habillements confectionnés pour la saison; elle est toujours bien assortie dans tout ce qui concerne son état; on trouve chez elle en dépôt de la toile fil et coton. Toutes ses marchandises seront vendues à un prix très modique.

32. A vendre un laigre neuf, de la contenance de 4 bosses, dans un parfait état. S'adresser à Benoit Ducommun, à Rochefort.

33. De rencontre, un équipement complet de soldat d'infanterie, tout neuf, ainsi qu'une partie d'habits bourgeois S'adresser sur la Place du Marché, n° 16.

34. Une calèche de voyage à six places, bien suspendue, encore en bon état. S'adresser pour la voir à L. Maquelin, sellier, chez qui elle est remisée.

35. A vendre, un sac d'artilleur, un képi, une paire d'épaulettes, et un sabre avec son ceinturon, plus deux carabines anciennes encore en bon état. S'adresser à Pre-Louis Rognon, rue St-Honoré, Neuchâtel.

36. A vendre, **un équipement complet d'artilleur,** en très-bon état. S'adresser à Rubeli, ferblantier.

37. La direction des forêts de la Bourgeoisie de Neuchâtel peut vendre cette année un certain nombre de toises de bois de pin; les personnes qui en désireraient peuvent s'adresser à M. Louis Coulon.

38. Chez **A. JEANFAVRE,** rue du Seyon, saindoux d'Amérique, beurre fondu, farine de riz, à des prix avantageux.

GRAND DÉBALLAGE

de chapeaux de paille.

rue du Pommier, n° 5, maison Ladame, au rez-de-chaussée.

39. Une des meilleures fabriques de la Suisse en liquidation, ayant remis le solde de ses chapeaux en dépôt chez Mme Immler, pour un mois seulement, on y trouvera à s'assortir dans un choix très varié de chapeaux de paille pour dames et enfants, confectionnés dans toutes les formes et grandeurs, et de toutes les nuances, en paille d'Italie unie et avec bordure, en chanvre, crin et aloës, et quantité de bergères en toutes grandeurs. Comme c'est une liquidation, ces chapeaux se vendront au-dessous du cours.

40. A vendre un pianino neuf, à 6 3/4 octaves et 3 cordes, en beau bois de noyer, dont le son ne laisse rien à désirer; on acceptera une partie de bon vin en paiement. Chez R. Wædenchveiler, facteur de pianos, à St-Nicolas, Neuchâtel.

41. Aug. Braillard, marchand de vins en gros et en détail, et de clouterie de tous genres pour souliers et charpente, a l'honneur d'informer le public et plus particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir une grande quantité de fromages, dont la qualité ne laisse rien à désirer; tous ces articles, en bonnes marchandises, seront cédés à des prix très avantageux. Il rappelle en même temps que son domicile est à la pinte dite aux Escaliers, rue Fleury, n° 4.

42. A un prix très-modique, un char verni, presque neuf, essieux en fer, pouvant servir pour traîner à bras et à cheval, auquel on joindra des échelles, brancards et autres accessoires. S'adresser pour traiter du prix à M. Charles Burdet, à Peseux.

TUYAUX DE DRAINAGE.

43. A la fabrique de tuyaux en terre cuite de Romainmotier, (Vaud), on pourra se procurer les tuyaux de drainage soit drains pour assainir les terres humides, aux prix ci-dessous indiqués:
Diamètre intérieur:

10 lignes féd.	les	1000	pieds à fr.	50
12 »	les	1000	» »	55
15 »	les	1000	» »	60
17 »	les	1000	» »	70
20 »	les	1000	» »	80

La marchandise prise à Romainmotier : le tubes ont un pied soit 30 centimètres de longueur et garantis bien cuits.

44. Chez D. Balmer, rue des Halles, beau sucre de Paris à 48 cent. par pains; comme du passé un bel assortiment de cafés, encore quelques sacs de coquelets, et du reste tous les articles à des prix avantageux.

ON DEMANDE A ACHETER

45. Bohn, chaudronnier, demande toujours à acheter du vieux cuivre à fr. 1 » 10 c. la lb.

A LOUER.

46. Pour de suite ou pour la St-Jean prochaine, un cabinet meublé rue des Moulins, maison Fornachon, 12, au 2e étage.

47. Pour la St-Jean une chambre à poêle et cheminée, non meublée, maison Fornachon, rue des Moulins, 2e étage.

48. Dans une des rues les plus fréquentées, et au centre de la ville, un logement de deux jolies chambres, cuisine et toutes les dépendances, est à louer pour la St-Jean, à des personnes propres et sans petits enfants. S'adr. à Ch.-Hl Jacot, rue du Coq-d'Inde.

49. De suite ou pour la St-Jean, un logement chez Perdrisat, jardinier, en face la chapelle catholique.

50. A louer une chambre meublée pour un jeune homme, et à vendre ou louer un excellent pianino. S'adresser maison Fornachon, rue St-Maurice.

51. Pour la St-Jean, au 2e étage de la maison de l'hoirie Bouvier rue des Moulins, une grande chambre meublée. S'adresser à M. Paul Brodt, coiffeur.

52. Pour la St-Jean, deux chambres meublées ou non, ensemble ou séparément, contiguës et indépendantes du reste de l'appartement, au 1er étage de la maison Bouvier, rue des Moulins 6; l'une à feu donne sur la rue du Seyon et l'autre rue des Moulins.

53. Pour la St-Jean prochaine, dans la maison Blancard, au faubourg du Crêt, un appartement composé de plusieurs pièces avec dépendances. S'adresser à Mme veuve Blancard, rue du Pommier.

54. Pour la St-Jean 1854, un appartement à la Coudre, se composant d'une chambre à poêle, cuisine, cave au rez-de-chaussée, chambre à l'étage et bûcher. S'adresser à François Favarger, au dit lieu.

55. De suite une chambre meublée rue de la Place-d'Arme, n° 6.

56. Pour la St-Jean, une maison située au bas du village de St-Blaise, composée d'un rez-de-chaussée avec forge et les outils nécessaires pour l'état de serrurier; au premier une grande chambre, cabinet, cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adr. à J.-J. Virchaux, au dit lieu.

57. Pour la St-Jean, à Cornaux, au centre du village, une maison comprenant au premier une belle chambre bien éclairée de deux faces, un cabinet, une cuisine, une chambre à côté, deux chambres sur le galetas, plusieurs armoires, une grande cave voûtée, une autre plus petite, le tout propre et en bon état. S'adresser à Jacques-Antoine Clottu, au dit lieu.

58. Pour messieurs, chambres et cabinet, avec la table, si on le désire, chez Mme Arndt, rue du Château, 9.

59. A Cressier, de suite, une maison comprenant deux appartements, un grand verger garni de bons arbres fruitiers et un jardin fermé: on y ajouterait si on le désire une grange et une écurie. Cette propriété est à quelques pas de la grande route, dans une belle situation. S'adresser à M. Alexandre Frochaux, au Landeron.

60. Une chambre meublée, chez Benoit Köhli, au Neubourg.

61. A louer pour l'été, aux bains de Bretiège, à dix pas de l'établissement, une habitation indépendante, contenant cinq à six chambres meublées. Les habitants auraient la facilité d'y faire ménage ou de prendre pension dans l'établissement.

62. Pour la St-Jean, un logement composé de trois chambres à poêle, deux cabinets, cuisine, chambres à resserrer et dépendances; on pourra jouir de la promenade dans le jardin de la maison. S'adr. chez M. Béat Muller, rue des Moulins, 44.

63. Pour la St-Jean, un logement composé d'une chambre, cabinet et cuisine, le tout très éclairé et propre. S'adresser à Ch.-Fréd. Borel, rue des Moulins.

64. Pour la St-Jean prochaine, dans la maison de Ch.-Aug. Goldammer, à Auvernier, un logement remis à neuf, de 3 chambres, cuisine, galetas et cave. S'adresser à Guillaume Péters, à Auvernier.

65. Une chambre à louer, avec la pension si on le désire. S'adresser au bureau d'avis.

66. De suite ou pour la St-Jean, un rez-de-chaussée dans la maison Marthe rue Fleury, pour serrurier ou toute autre industrie. S'adresser à L'Eplattenier, teinturier à l'Ecluse.

67. A louer, pour la Saint-Jean, une petite chambre non meublée et bien éclairée, située au 3me étage de la maison de Franç. Metzner, Croix-du-Marché. S'adr. à Aug. Richter, rue Fleury

68. Une jeune ânesse en très bon état, à louer pour le lait, ou à vendre. S'adresser à Daniel Duvoisin, à Fontanisier.

69. On offre à louer aux Isles, à l'année ou pour la belle saison, une maison composée de 8 chambres, dont 4 de maître, jardin et verger. S'adresser sur place.

70. Pour la St-Jean, à la rue St-Maurice, un logement de trois chambres avec ses dépendances. S'adresser à la pâtisserie Savoye.

ON DEMANDE A LOUER.

71. On demande à louer une auberge ou pinte, en cette ville ou dans un autre endroit du canton de Neuchâtel. S'adresser au bureau d'avis.

72. On demande à louer pendant l'été, une petite cave, ou portion de cave propre et fraîche, se fermant à clé, pour y déposer des comestibles. S'adresser à Aug. Gaberel.

73. On demande à louer de suite un pianino. S'adresser à Guirr-Bertrand, rue des Epancheurs.

OFFRES DE SERVICES

74. Une jeune personne recommandable, désirerait une place de seconde, ou même de seule servante, sachant assez de cuisine pour faire un petit ordinaire. Elle a déjà servi et est habile à tous les ouvrages de couture. Elle serait disponible tout de suite. S'adresser, Croix-du-Marché, à M. Bringolf, qui donnera les indications nécessaires.

75. Une femme d'ici, très-recommandable à tous égards, désirerait trouver de l'occupation comme femme de ménage. S'adr. à Mme Diacon, à l'Evole.

76. On offre pour la St-Jean une bonne cuisinière, qui pourrait au besoin soigner une maison à la ville pendant l'été. S'adresser pour les renseignements à Mme de Sandoz-Morel.

77. Un jeune garçon (18 ans) désire trouver une place pour à présent ou la St-Jean, connaissant les travaux de la campagne et sachant soigner le bétail. Il n'exigerait pas de gages pourvu qu'il puisse apprendre le français. S'adresser au bureau d'avis.

78. On offre une bonne nourrice. S'adr. au bureau d'avis.

79. Une jeune fille, parlant les deux langues et connaissant les ouvrages du sexe, désire se placer comme bonne d'enfant. S'adresser à A. Robert, maison Monvert, près le poids public.

80. Un jeune homme désire se placer comme domestique pour la St-Jean prochaine. Outre le service de maison et la connaissance des soins à donner aux chevaux, il sait la profession de jardinier. Pour d'ultérieurs renseignemens, s'adresser soit à M. Perret de Montmollin à Bevaix, soit à M. Maret, notaire, à Neuchâtel.

81. Une fille du canton de Fribourg sur laquelle on pourrait donner de bons renseignemens, désire trouver une place de bonne d'enfants ou de femme de chambre; elle pourrait au besoin faire un peu la cuisine. S'adresser pour renseignements à Mme Henri Coulon.

82. Une personne du sexe, d'âge moyen, parlant les deux langues, voudrait se placer dès à-présent. Elle est entendue dans les travaux domestiques et ouvrages manuels. Le bureau d'avis informera.

83. Une jeune fille du canton de Fribourg, cherche une place de bonne d'enfant Elle a de bons certificats. S'adr. à Marie Pantre, à Estavayer.

84. Une jeune fille parlant les deux langues et connaissant le service de femme de chambre et les ouvrages du sexe, cherche une place en cette qualité. S'adr. à Marguerite Brunner, au Moulin de l'Ancre, à Estavayer.

85. Une fribourgeoise cherche une place de cuisinière ou pour faire un ménage; elle a de bons certificats. S'adresser à Julie Marmier, à Estavayer.

86. Pour de suite ou pour la St-Jean, une cuisinière d'un âge mûr se recommande soit pour la cuisine ou pour tout faire dans un ménage à la ville ou la campagne, connaissant la culture du jardin. Le bureau d'avis indiquera.

87. Une fribourgeoise sachant faire la cuisine, cherche une place dès la St-Jean, pour faire un ménage. S'adr. à Ursule Ducaroz, chez M. Mouret, procureur, à Estavayer.

88. Une jeune fille cherche pour la St-Jean une place de femme de chambre ou pour faire un ménage. S'adresser à Lorette Barbey, chez M. Philibert Musard, avocat, à Estavayer-le-lac.

89. Une jeune fille élevée au Prébarreau et sachant travailler, aimerait à trouver une place de bonne ou autre, dès à-présent ou pour la St-Jean. S'adresser au bureau d'avis.

90. Une jeune fille, (23 ans), désire trouver pour la St-Jean une place de femme de chambre; elle connaît parfaitement la couture, et en partie l'état de modiste; les certificats qu'elle peut produire attestent une fidélité et une moralité à toute épreuve. S'adresser au bureau d'avis.

CONDITIONS DEMANDÉES.

91. On demande pour la Saint-Jean une fille qui sache faire la cuisine, coudre et raccommoder les bas; inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser au bureau d'avis.

92. Pour entrer à la St-Jean, on demande une servante active et robuste, de préférence de la Suisse française. De bons certificats sont indispensables. S'adresser à Mlle Reuter, au Sablon.

93. On demande une personne qui puisse faire le service de bonne d'enfant et de femme de chambre. Il faut qu'elle sache parfaitement coudre, repasser, coiffer, et qu'elle puisse présenter de bonnes recommandations. S'adresser au bureau d'avis.

94. Mad. Charles de Chambrier demande une cuisinière pour la St-Jean ou au commencement d'octobre. Des recommandations suffisantes sont indispensables.

95. On demande une bonne cuisinière pour à présent ou à la St-Jean. Elle doit être munie de bons certificats. S'adresser maison Chambrier, Place du Marché.

96. Dans un café de Neuchâtel, on recevrait une jeune fille ou un jeune garçon, qui aimerait apprendre le français, en desservant l'établissement. S'adresser au bureau d'avis.

97. On demande pour de suite, une bonne cuisinière sachant les deux langues, et connaissant parfaitement le train d'auberge; inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS OU TROUVES.

98. On a perdu samedi 29 avril, depuis la rue de la Place-d'Armes à la rue de Flandre, un bracelet avec figures en lave; on promet une honnête récompense à la personne qui le rapportera au bureau d'avis.

99. On a perdu de St-Blaise à Neuchâtel une bache toile de coton. On prie la personne qui l'aurait trouvée de la rendre à Ch. Basset, rue St-Maurice, à Neuchâtel.

100. On a pris ou égaré à la buanderie de l'Evole une chemise de femme en toile de ménage, marquée H. R. n° 9; la rapporter au bureau d'avis, qui indiquera.

101. La personne de la campagne qui a oublié il y a 15 à 18 jours un paquet laine musc mêlé pour tissage, peut le réclamer au magasin de M. Barbey.

102. On a trouvé près de Chevrou une chaloupe que l'on peut réclamer en la désignant et contre les frais, chez Jean Bonny, à Chevrou.

103. On a perdu de Neuchâtel au Vauseyon, un parapluie en soie vert foncé. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au bureau d'avis contre récompense.

AVIS DIVERS.

104. La compagnie des Mousquetaires de Peseux donne avis, qu'elle tirera son prix le 20 mai courant, dès les 8 heures du matin à 7 heures du soir.

La société de tir dite de l'Ascension tirera aussi le sien le dit jour d'Ascension, qui, cette année se trouve être le jeudi 25 mai courant; il commencera à midi pour finir à 7 heures.

Peseux, le 10 mai 1854.

Le chef des deux tirs ci-dessus.

CAISSE D'ÉPARGNE.

105. Les porteurs de titres de la Caisse d'Epargne sont informés, qu'ils peuvent faire opérer, au bureau à Neuchâtel et chez MM. les correspondants dans les diverses Paroisses du pays, l'échange des récépissés qu'ils ont en mains contre les titres définitifs.

Tir cantonal.

106. Les personnes qui désireraient obtenir des emplacemens pour vendre vin, cigares, etc. dans l'enceinte du Mail pendant le prochain tir cantonal, sont invitées à se faire inscrire chez M. le commandant Philippin, vice-président de la Société, d'ici à fin mai courant.

Le Comité.

HOTEL DE CHAUMONT.

107. M. Baumann prévient les personnes que cela peut intéresser, que l'hôtel de Chaumont est ouvert sur le même pied que les années précédentes, et que l'on ne négligera rien pour en rendre le séjour agréable tant aux personnes qui voudront y entrer comme pensionnaires et faire des cures de lait qu'à celles qui en feront simplement un but de promenade.

108. Le soussigné ayant été chargé par la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (Algérie) de fournir aux personnes de ce pays, qui s'adresseraient à lui, soit pour émigrer à Sétif, soit pour y acquérir des lots, tous les renseignemens dont elles pourraient avoir besoin, entr'autres sur l'organisation, le but et la marche de la compagnie; sur les conditions à remplir pour devenir colons, les divers modes d'acquérir des lots, les moyens et frais de transport, et de recevoir directement les demandes qui lui seront faites d'achats de maisons pour concessions de lots, etc., il invite en conséquence les personnes qui auraient intérêt à connaître ces renseignements, à les lui demander par lettres affranchies, ou à se rendre chez lui, à cet effet, l'après-midi du samedi de chaque semaine.

Boudry, le 13 mai 1854.

Aug. JACOT, régt et notaire.

NOTA. D'après les dernières informations, on ne peut conseiller qu'aux maçons, carriers et scieurs de long, à se rendre à Sétif pour y chercher de l'ouvrage. *Le même.*

109. Les abbayes de Couvet sont fixées pour la présente année 1854, comme suit, savoir: la nouvelle Abbaye le lundi 29 mai, et l'ancienne Abbaye le lendemain mardi 30 mai, annonçant que les membres de chaque Abbaye qui n'auront pas tiré avant midi à la première passe et avant cinq heures du soir à la seconde, n'y seront plus admis.

Il sera exposé une valeur en numéraire au jeu des quilles.

Et, de plus, une vauquille au fusil de fr. 300 en espèces.

Couvet, 15 mai 1854.

Le Secrétaire.

110. H. Wittwer, ferblantier-lampiste et plombier, au Carré, rue Neuve des Poteaux, informe le public qu'il confectionne toujours d'après commande des lessiveries économiques et portatives, de toute grandeur, à la garantie. Les personnes qui désireraient avoir un prospectus de ces lessiveries peuvent s'adresser à son atelier.

111. M. André Mansfeld a l'honneur d'annoncer au public, et particulièrement à sa clientèle, que ses bains à vapeur aromatiques sont toujours ouverts et à la disposition des personnes qui voudront en profiter; M. Mansfeld trouve inutile de détailler les vertus curatives de ces bains renommés jusqu'à présent. S'adresser n° 33, au faubourg.

112. Un respectable négociant de Hutwyl au canton de Berne, désirerait placer en échange un jeune homme de 16 ans dans la Suisse française, pour y apprendre cette langue, contre un jeune homme qui désirerait apprendre l'allemand. — Un honnête boulanger de la même localité prendrait aussi en échange, dans le même but, une demoiselle contre sa fille âgée de 17 ans. On peut donner les meilleures garanties sous tous les rapports. S'adresser pour de plus amples informations, à M. König, pension Leuthold, à Neuchâtel.

113. Adolphe-François-Edouard Guinchard, domicilié à Bevaix, fils de feu Pierre-François Guinchard, de Gorgier, en son vivant domicilié aux Prises de Gorgier, désirant connaître exactement l'état des affaires de son père défunt, invite toutes les personnes auxquelles celui-ci pourrait devoir, directement ou par cautionnement, ainsi que celles qui pourraient lui devoir en manière quelconque, à s'approcher de lui à son domicile à Bevaix, d'ici à fin juin prochain.

114. On demande un bon maître d'écriture pour donner quelques leçons par semaine. S'adr. à M. Claudon, petite Rochette.

115. La compagnie des Mousquetaires de Corcelles et Cormondrèche a fixé son tirage annuel au samedi 20 courant; une valeur de F. 350 en argenterie étant exposée, les amateurs peuvent compter sur une belle journée, à mesure qu'une réception cordiale leur est réservée.

Le Comité.

116. Dans un établissement d'éducation de jeunes gens, on demande une personne qui soit en état de donner des leçons d'arithmétique, d'histoire, de composition, etc. S'adresser à M. Claudon, à Colombier.

117. La direction des travaux publics du canton met en adjudication:

1° La construction d'un bout de route aux Verrières, dont le devis s'élève à fr. 4200.

2° Le rélargissement d'un pont aux Ponts, dont le devis s'élève à fr. 1257.

Les entrepreneurs qui seraient disposés à se charger de ces travaux sont invités à prendre connaissance des plans et du cahier des charges à la direction des travaux publics, où les soumissions seront reçues jusqu'au 31 mai prochain.

Neuchâtel, le 8 mai 1854.

Le Directeur des travaux publics,
LADAME, ingénieur.

118. Un pasteur de l'Oberland bernois serait disposé à prendre en pension quelques jeunes filles qui désirent apprendre l'allemand. Elles recevraient les leçons nécessaires de M. le pasteur, et secondé par son épouse pour tout ce qui a rapport aux soins d'un ménage et aux ouvrages à l'aiguille, ils s'appliqueront l'un et l'autre à donner à leurs élèves tous les soins que réclame une éducation religieuse. La situation de la cure, à peu de distance d'Interlacken, offre par la beauté du pays, une grande variété de promenades, et jouit d'un air doux et sain.

Cette même famille recevrait aussi en pension des personnes qui désirent faire un séjour dans l'Oberland, et qui préfèrent la tranquillité d'une maison particulière au bruit des hôtels. Pour de plus amples informations s'adresser à M. le pasteur de Gsteig, près Interlacken.

119 La commune d'Auvernier ayant décidé le rétablissement des chemins de communication tendant de cette localité à Corcelles et Cormondrèche, invite les personnes disposées à entreprendre les travaux à faire, à s'adresser au soussigné d'ici au 25 courant, à prendre connaissance du cahiers des charges qui est déposé chez lui, et à remettre leurs soumissions.

Auvernier, 9 mai 1854.

Au nom du conseil administratif,
Ch.-F. JUNOD, *secrétaire.*

120. Voulant me rendre utile au public, je viens le désabuser sur la graisse que François Jacot père et fils, maçons, à St-Aubin, font pour guérir le rhumatisme; en ayant usé moi-même et m'étant trouvée beaucoup plus malade pendant que j'en faisais usage, il m'a fallu discontinuer, car en continuant l'emploi de cette graisse, je me serais trouvée entièrement perclue de mes membres et peut-être inguérissable. C'est pour cette raison que je donne la présente déclaration au public.

Saint-Aubin, le 3 mai 1854.

SOPHIE BAICHE.

121. Mme Guébhart, blanchisseuse en fin, à Colombier, informe le public et rappelle à ses pratiques qu'elle continue à **détacher, laver et blanchir à neuf,** les soies, blondes, laines, draps, crêpes de Chine, etc. de toutes couleurs; elle enlève les tâches de graisse sur les soies et laines les plus délicates sans mouiller et sans altérer les couleurs ni le lustre; elle dégraisse les chapeaux de soie de dame sans les défaire. Les dames de Neuchâtel qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pourront remettre leurs ouvrages avec leur adresse aux dépôts des messagers de Colombier, chez Mme Oehl-Jaquet, maison Chambrier, sur la Place, et chez M. Beney, rue de la Balance.

INSTITUT DE JEUNES FILLES

(sur l'Egg, à Thierachern près Thoune.)

122. M. Kubli prévient l'honorable public que c'est dans cet endroit, l'un des plus beaux et des plus agréables du canton, qu'il a transporté son Institut, fondé il y a quelques années à Ittigen près Berne. Pour favoriser ce nouvel établissement, il a acheté une jolie campagne située sur une colline dominant le camp fédéral, la ville et le lac de Thoune, ainsi que ses environs si pittoresques. Les élèves y respireront l'air pur des Alpes et seront logées dans une maison propre et spacieuse; elles jouiront de l'avantage d'une nourriture saine et abondante.

Outre les ouvrages du sexe, la langue allemande et tout ce qui y a rapport, comme orthographe, composition, style, etc., il leur sera enseigné, la religion, la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie, l'histoire et le chant; les leçons de dessin, de piano et de guitare se paient seules à part. Le prix annuel de la pension, blanchissage y compris, est de 414 fr. payables par trimestres à l'avance. Pour de plus amples informations, s'adresser à MM. D'Epagnier, instituteur, à Marin, Furrer, instituteur aux Ponts-Martel, ou à M. Fahrni, fabricant d'horlogerie, à Thierachern.

123. Jacques Reuter, tapissier, vis-à-vis l'hôtel-de-ville, se recommande à l'honorable public et surtout à ses pratiques, pour les ouvrages qui concernent son état et qu'il confectionne soit chez lui ou comme du passé à domicile. Il est très-bien assorti en crins, croisés pour matelas et étoffes pour meubles en tous genres, à des prix modiques.

Changement de domicile.

124. Louis Maquelin, sellier et carrossier, annonce au public et particulièrement à ses pratiques, qu'il a transporté son atelier et son magasin rue St-Honoré, ancien atelier des frères Reuter; il profite du présent avis pour rappeler qu'il a encore à vendre ou à échanger plusieurs voitures neuves à un cheval, cabriolets, chars à brecettes et chars de côté légers. De rencontre, un cabriolet et un char à essieux en fer. Son magasin est en outre abondamment fourni des objets suivants: harnais de voiture, colliers à poitrail, caparaçon, fontes, selles, chabraques, brides, cravaches et éperons. Licols, couvertures en laine et en fil, genouillières, brosses, etc. Malles en cuir, en tous genres, étuis de chapeaux pour messieurs et pour dames, fourreaux de parapluies, sacs de nuit, ceintures d'enfants, et en général tout ce qui a rapport à la sellerie et à la carosserie.

PAR ADDITION.

125. Pour cause de départ, on offre à vendre un équipement complet de voltigeur. S'adresser à Mme Mosimann, à l'Ecluse, maison Jaccard.

126. La personne qui a perdu, le 11 mai, entre Peseux et Serrières, un rouleau de fer battu, peut aller le réclamer au Pont-neuf, à Serrières.

127. A louer pour la St-Jean prochaine, le bureau occupé par M. Fs Wavre, situé dans le rez-de-chaussée de la maison de Montmollin, sur la Place. S'adresser à M Matthey, marchand de cristaux, vis-à-vis.

128. Pour la St-Jean prochaine, un petit magasin et un demi-logement, rue de l'Hôpital, n° 16. S'adresser au propriétaire, dans la susdite maison, au 2e étage

129. Une jeune fille du canton de Berne, parlant un peu le français, cherche une place en cette ville comme fille de chambre ou bonne d'enfant. S'adr. à Gottfried Engel, maître tonnelier, à Douane.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL

(Du 14 au 28 mai).

PROMESSES DE MARIAGE ENTRE:

Auguste-Ls Guinchard, sans profession, Neuchâtelois, domicilié à Neuchâtel, et Julie-Henriette Ruffi, sans profession, Bernoise, domiciliée à Hauterive.

PRIX DES GRAINS.

NEUCHATEL, 11 mai.

Froment. .	l'ém.	fr. 5 » 25 c. à	» c.
Moitié-blé .	—	» 4 » 30 c. à	4 » 35 c.
Orge . . .	—	» 3 » 50 c. à	4 » c.
Avoine	—	» 2 » 65 c. à	2 » 70 c.

BALE, 12 mai.

Epeautre. le sac. fr. 49: 50 c. à fr. 52: 87 c.
Prix moyen — fr. 52: 13 »
Prix moyen de la précédente semaine 51 fr. 97 cent.
Il s'est vendu 53 sacs froment et épeautre.
Reste en dépôt 55